

Précision de la cartographie forestière du Vau de Bouche - Girolles et Annay-la-côte

Novembre 2021



Site Natura 2000 FR2600974 'Pelouses du Sud Yonne'

Contexte

La communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan animatrice du site Natura 2000 'Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents', accompagne les collectivités et l'ONF dans les choix de gestion des forêts publiques. Sur les communes de Girolles et Annay-la-côte, les enjeux en termes de préservation des espèces et habitats de la directive méritaient d'être précisés. L'ensemble du versant en Natura exposé nord, surplombant le Vau de Bouche, est forestier et sur ces deux communes, entièrement géré par l'ONF.

Plusieurs enjeux sont d'ors et déjà identifiés : les chiroptères présents dans ce massif forestier et notamment les cavités des hauts de pentes sont étudiés par la CCAVM. Une première prospection terrain initiée par l'ONF en 2019 avait permis de mettre en parallèle les habitats d'intérêt communautaire et les actions prévues dans l'aménagement forestier de Girolles. La récréation de pistes forestières pour l'exploitation du versant avait alors été remise en question, et la poursuite de la libre évolution de plusieurs îlots, appréciée.

La cartographie des habitats de ce secteur datant de 2005 présentant des erreurs et imprécisions, les habitats forestiers ont été redéfinis par le Conservatoire botanique national du bassin parisien (CBNBP) lors de la campagne de cartographie des extensions du site en 2019. L'ensemble du versant n'avait cependant pas été parcouru. La délimitation et la validation des habitats a donc fait l'objet d'une nouvelle journée de prospection, le 07/10/2021 (Marie Leblanc (CBNBP) et Estelle Burlotte (CCAVM)).

Etat des lieux

L'ensemble du versant forestier correspond à trois habitats d'intérêt communautaire dont un prioritaire :

- L'érablaie de ravin à Scolopendre relevant du *Phyllitido scolopendrii - Aceretum pseudoplatani* Moor 1952 occupe les hauts de versant à pente forte non colluvionnée, riche en blocs, sous de petites falaises non identifiables sur les fonds cartographiques (Scan25 et orthophotographies). Il s'agit d'un habitat prioritaire de la directive : le 9180-4* Érablaies à Scolopendre et Lunaire des pentes froides à éboulis grossiers.

Cet habitat est relativement peu étendu par rapport au suivant et se décompose en 4 entités, totalisant néanmoins 7 ha. Il s'allonge, suivant la ligne de la corniche, dans les orientations nord/nord-ouest, sauf pour l'érablaie la plus à l'est sur Annay-la-côte, déjà identifiée dans la

première cartographie, en tête d'un micro-vallon. L'habitat est en bon état de conservation sur ce secteur.



Fig. 1 : érableiaie de ravin sous le Crot des Millots à Annay-la-côte

- La hêtraie-chênaie mésophile calcicole à Laïche glauque (*Scillo bifoliae* - *Carpinetum betuli* Rameau 1974) est l'habitat le plus développé. Il prend place sur tout le versant, sur des pentes plus ou moins accusées (6-27°) et pierreuses, mais où le substrat comprend toujours une part de terre fine dès la surface. L'habitat est d'intérêt communautaire sous le code 9130-5 : Hêtraies-chênaies à *Aspérule odorante* et *Mélique uniflore*. Il couvre 132 ha sur le site Natura 2000 pour les deux communes étudiées. Géré en taillis sous futaie ou futaie irrégulière, il est plus ou moins riche en gros bois et bois morts selon les secteurs. Son état de conservation peut être qualifié de bon. La communauté présente une certaine variabilité, suivant la topographie et la gestion, s'enrichissant notamment régulièrement en espèces plutôt liées à la forêt de ravin (*Tilia platyphyllos*, *Asplenium scolopendrium*, *Polystichum aculeatum* et *setiferum*). Cette forme de transition correspond bien à la sous association de la hêtraie-chênaie décrite des pentes moyennes à fortes en exposition nord, le *Scillo bifoliae* - *Carpinetum betuli fagetosum sylvaticae*.



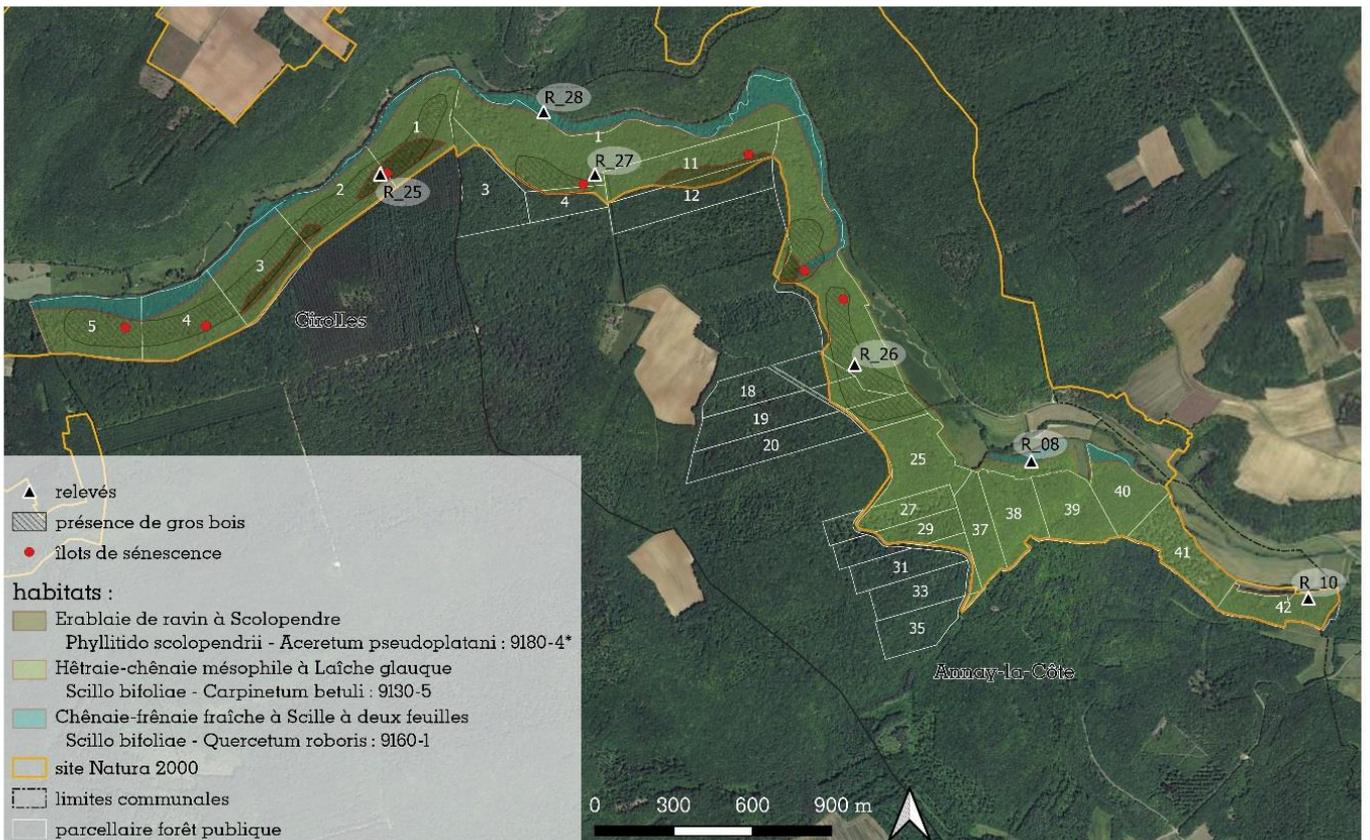
Fig. 2 : îlot de sénescence au sein de la hêtraie-chênaie à la Réserve (Annay-la-côte)

- La chênaie-frênaie fraîche à Scille à deux feuilles (*Scillo bifoliae* - *Quercetum roboris* Rameau in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006) est installée en bas de versant. Moins étendue latéralement que la hêtraie, elle forme un cordon continu à partir du micro-vallon sous le Crot Millot, plus éclaté en amont sur Annay-la-côte, et couvre ainsi 23 ha. L'habitat relève de la directive sous le code 9160-1 : Chênaies pédonculées calcicoles continentales. Géré comme les boisements au dessus, il présente également un bon état de conservation.



Fig. 3 : chênaie-frênaie fraîche le long du Vau de Bouche à sec sur Annay-la-côte

Cartographie des habitats forestiers du Vau de Bouche
- communes de Girolles et Annay-la-côte



On notera l'absence de forêt riveraine de l'*Alnion incanae* le long du ruisseau du Vau de Bouche. Le cours d'eau particulièrement encaissé est aujourd'hui majoritairement à sec et la végétation riveraine ne relève plus que du *Scillo bifoliae* - *Quercetum roboris*. La ripisylve a par ailleurs été détruite au sein d'une prairie d'Annay-la-côte.

La hêtraie calcicole du *Cephalanthero-Fagion* (9150) identifiée en 2005 en mosaïque avec la hêtraie plus mésophile du 9130 en haut de versant, est absente sur ce secteur, d'autant plus en exposition nord.

Discussions

L'exploitation des forêts les plus pentues (9130, 9180) semble à proscrire pour plusieurs raisons : substrat instable, difficultés techniques d'exploitation, bon état de conservation à maintenir en s'assurant de la pérennité des gros bois et bois morts, abritant probablement plusieurs espèces de la directive (chiroptères...), gros chênes déjà tous morts au sein des érablaies. Les îlots de sénescence mis en place par l'ONF, hors contrat Natura 2000, en assurent déjà en partie la conservation sur le long terme.

La hêtraie-chênaie du 9130 sur les pentes moins accusées présente déjà plusieurs secteurs avec des gros bois exploitables dans les décennies à venir. Ces derniers ont été rapidement détournés sur la carte précédente. Y encourager la sénescence permettrait d'obtenir une trame de vieux bois dans ce vallon, particulièrement favorable aux chiroptères notamment.

La gestion en futaie irrégulière pratiquée sur Girolles privilégie une structure de végétation optimale pour une forêt gérée. Tous les stades y sont présents, le couvert est maintenu et les trop fortes éclaircies sont évitées, permettant à une grande diversité floristique et faunistique caractéristique de ces communautés, de s'y exprimer. On observe déjà des gros bois et bois morts de diverses essences (*Quercus robur*, *Fagus sylvatica* principalement, *Tilia platyphyllos*, *Acer platanoides*, *Fraxinus excelsior* plus ponctuellement), ainsi que plusieurs taches de régénération naturelle.



Fig. 4 : tache dense de semis sous un hêtre à Girolles

La gestion en taillis sous futaie pourrait petit à petit être amenée vers une futaie plus irrégulière sur Annay la côte, comme proposé dans les mesures du Docob, pour y favoriser une plus grande diversité d'âges et d'étages et les essences caractéristiques des habitats d'intérêt communautaire.

Annexe

Relevés phytosociologiques et floristiques :

Numéro relevé	R 10	R 27	R 26	R 28	R 08	R 25
Observateur du relevé	Leblanc M., Burlotte E.	Menard O.	Menard O.	Menard O.	Leblanc M., Burlotte E.	Leblanc M., Burlotte E.
Date d'observation relevé	23/05/2019	10/04/2014	19/08/2014	10/04/2014	23/05/2019	07/10/2021
Commune du relevé	ANNAY-LA-COTE					GIROLLES
Lieux-dit	Côtat des Flèches	la Réserve	Crot des Millots	la Réserve	Passerelle de la Creuse	Côte des Prés
Hauteur max de la végétation (m)	12	20	17	18	12	18
Recouvrement arboré (%)	90	90	60	95	80	80
Recouvrement arbustif (%)	20	40	90	40	15	15
Recouvrement herbacé (%)	75	50	35	75	70	50
Recouvrement muscinal (%)	50	25	35	40	60	70
Recouvrement total du relevé (%)	95	95	100	95	98	90
Surface du relevé (m²)	400	400	400	450	400	400
Type de relevé	phytosociologique	phytosociologique	autre relevé floristique	phytosociologique	phytosociologique	phytosociologique
Gestion			taillis sous futaie			aucune (flot)
Intégrité de structure	bonne	moyenne	moyenne	bonne	bonne	bonne
Typicité floristique	bonne	bonne		bonne	bonne	bonne
Pente	de 6 à 14°	de 14 à 27°	de 6 à 14°	de 1 à 6°	de 14 à 27°	de 27 à 45°
Syntaxon	<i>Scillo bifoliae - Carpinetum betuli</i>			<i>Scillo bifoliae - Quercetum roboris</i>		<i>Phyllitido scolopendrii - Aceretum pseudoplatani</i>
Code EUNIS	G16311			G1A13		G1A4111
Code Natura2000	9130-5			9160-1		9180-4*
Nombre de taxons distincts	31	18	24	20	37	32
strate arborée						
<i>Fagus sylvatica</i>	2	2	X			1
<i>Quercus petraea</i>			X			
<i>Carpinus betulus</i>	2	3		3	3	+
<i>Acer campestre</i>	1				1	1
<i>Quercus robur</i>	3	1		2	2	
<i>Fraxinus excelsior</i>	+			2	2	2
<i>Acer platanoides</i>		+				2
<i>Tilia platyphyllos</i>	r					2
strate arbustive						
<i>Cornus mas</i>	1		X			
<i>Viburnum lantana</i>	+				r	
<i>Crataegus monogyna</i>	+				+	
<i>Crataegus laevigata</i>		3	X	3	1	
<i>Corylus avellana</i>	+		X	1	1	1
<i>Lonicera xylosteum</i>	1				r	+
<i>Ligustrum vulgare</i>	+			r	1	
<i>Ribes uva-crispa</i>					r	
<i>Eucnymus europaeus</i>					r	
<i>Viburnum opulus</i>					r	
<i>Ilex aquifolium</i>		+				+
<i>Fagus sylvatica</i>	+	1	X			
<i>Carpinus betulus</i>	1		X			
<i>Sorbus torminalis</i>	+					
<i>Malus sylvestris</i>	i					
<i>Prunus avium</i>	r					
<i>Acer platanoides</i>		+				
<i>Acer campestre</i>			X			

Numéro relevé	R 10	R 27	R 26	R 28	R 08	R 25
strate herbacée						
<i>Hedera helix</i>	3	2	X		3	1
<i>Daphne mezereum</i>	+					
<i>Carex digitata</i>	+	+				r
<i>Carex flacca</i>	1		X			
<i>Brachypodium sylvaticum</i>			X			
<i>Rosa arvensis</i>	+		X		+	
<i>Anemone nemorosa</i>	2	2		2	1	
<i>Loncomelos pyrenaicus</i>	r			+	1	
<i>Arum maculatum</i>	+	+			r	
<i>Carex sylvatica</i>		1	X		1	
<i>Neottia ovata</i>					r	
<i>Polygonatum multiflorum</i>					r	
<i>Scilla bifolia</i>					r	
<i>Vicia sepium</i>	r				r	
<i>Primula elatior</i>				1	+	+
<i>Ranunculus auricomus</i>				1	+	r
<i>Lamium galeobdolon subsp. montanum</i>						2
<i>Galium odoratum</i>		+	X		1	1
<i>Asplenium scolopendrium</i>						1
<i>Mercurialis perennis</i>					r	1
<i>Cardamine heptaphylla</i>						r
<i>Dryopteris filix-mas</i>						r
<i>Geranium robertianum</i>						r
<i>Ulmus glabra</i>						r
<i>Milium effusum</i>	+			+	1	+
<i>Convallaria majalis</i>	1		X			r
<i>Daphne laureola</i>		+	X		r	
<i>Viola riviniana</i>	+				+	1
<i>Asarum europaeum</i>			X		+	
<i>Cardamine pratensis</i>				r		r
<i>Euphorbia amygdaloides</i>			X			r
<i>Ficaria verna</i>				1	+	
<i>Lamium galeobdolon</i>		+		1		
<i>Melica uniflora</i>		+	X			
<i>Melittis melissophyllum</i>	r		X			
<i>Fragaria vesca</i>	+					
<i>Neottia nidus-avis</i>	r					
<i>Festuca heterophylla</i>			X			
<i>Ruscus aculeatus</i>			X			
<i>Rubus</i>	r				+	
<i>Viola reichenbachiana</i>		+			+	
<i>Allium ursinum</i>				2		
<i>Anemone ranunculoides</i>				1		
<i>Glechoma hederacea</i>				+		
<i>Luzula pilosa</i>				+		
<i>Galium aparine</i>					r	
<i>Taraxacum</i>					r	
<i>Scrophularia nodosa</i>						r
<i>Ajuga reptans</i>						r
<i>Polygonatum odoratum</i>						r
<i>Polypodium</i>						r
<i>Tortilis japonica</i>						r
<i>Acer platanoides</i>						r
<i>Ulmus minor</i>						r
<i>Acer campestre</i>	+		X		+	+
<i>Fraxinus excelsior</i>		+		+	+	+
<i>Tilia platyphyllos</i>	r				r	
<i>Carpinus betulus</i>	r					
<i>Viburnum opulus</i>				r		
<i>Fagus sylvatica</i>		+	X		r	
<i>Ilex aquifolium</i>			X			
<i>Prunus avium</i>		r				
<i>Quercus robur</i>					r	
<i>Sorbus aria</i>			X			
<i>Sorbus torminalis</i>			X			